

**SYSTEME D'INFORMATION ET DE
COMMUNICATION ADMINISTRATIVE
SICAD**

Guide du citoyen

Case réservée au bureau central des relations avec le citoyen

REFERENCE : Arrêté du Ministre de la santé publique du
Tel que modifié par l'arrêté du
(JORT N° du :)

Organisme : Ministère de la santé publique (la direction de l'hygiène du milieu et de la protection de l'environnement)

Domaine de la prestation : l'hygiène du milieu et protection de l'environnement

Objet de la prestation : L'utilisation des eaux de puits dans le domaine industriel, commercial et des services

Conditions d'obtention de la prestation

La présente prestation est soumise au régime du cahier des charges.

Références législatives et / ou réglementaires

Arrêté du ministre de la santé publique du 25 octobre 1997, portant approbation du cahier des charges fixant les conditions sanitaires pour l'utilisation des eaux de puits dans le domaine industriel, commercial et des services.